MAIRIE DE SAINT-QUENTIN

Grande Braderie du Centre-Ville Lundi 8 septembre 2025

<u>QUESTIONNAIRE</u> à remplir et à faire parvenir à la Mairie de Saint-Quentin au Service Gestion du Domaine Public, <u>geraldine.prudhomme@saint-quentin.fr</u> ou BP 345 – 02107 SAINT-QUENTIN CEDEX.

PROFESSIONNEL
Nom:Prénom:
Adresse permanente :
E mail:
Sollicite un métrage de : Longueur :
Nom ou Nature du commerce :
Je reconnais avoir pris connaissance du Règlement permanent et annexes des Braderies et Brocantes de la Ville de Saint Quentin.
Le: Signature:
_

OBLIGATOIRE

Professionnels non sédentaires:

- Un K-Bis de moins de deux mois, Extrait du registre du commerce et des sociétés,
- Attestation d'assurance du commerce exercé couvrant tous les risques sur les braderies.

Particuliers:

- Photocopie de la carte d'identité,

L'emplacement vous sera attribué lorsque votre dossier sera complet avec tous vos papiers commerciaux ainsi que votre règlement à savoir :

- Tarif unique: 2, 00 € / m²

Tout paiement ne sera pas remboursé